

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 21 du 5 janvier 1949 :

n° 21

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 janvier 1949

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro

31 janvier 1949

### TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 5 janvier 1949, la démission de son emploi, offerte par Ali Zeid, planton, 4e échelon, en service au Trésor. Mohamoda Abdallah, est engagé en qualité de planton de 3e échelon, en remplacement d'Ali Zeïd et mis à la disposition du trésorier-payeur, pour compter du 1er janvier 1949.